

## **Lundi 22 mars 2021**

### **Communiqué des personnels mobilisé.e.s du lycée Angela Davis**

**Aujourd'hui, lundi 22 mars 2021, nous, enseignant.e.s du lycée Angela Davis de Saint-Denis sommes en grève : quatre de nos collègues sont convoqué.e.s au rectorat de Créteil pour un motif complètement flou (« au regard de votre situation professionnelle » [sic]). Cette convocation au Rectorat fait suite à des rapports disciplinaires établis par la direction de l'établissement au cours des derniers mois, notamment après les grèves sanitaires de novembre dernier. Face à l'inanité de cette situation, nous accompagnerons nos collègues en délégation au rectorat.**

Nous contestons ces rapports dans le fond (accusations infondées, excessives et/ou mensongères) et dans la forme (rapports établis plusieurs semaines après les faits, alors que les collègues avaient déjà eu l'occasion de s'entretenir avec la direction sur les mêmes événements).

Nous nous alarmons de la décision du Rectorat de Créteil de poursuivre une telle procédure pour des faits dérisoires, à l'encontre de personnels reconnu.e.s pour leurs compétences et leur investissement dans leur établissement et au service de la réussite des élèves.

Nous nous inquiétons d'autant plus, que cette procédure vise des représentant.e.s syndicaux.ales et du Conseil d'Administration, garant.e.s du dialogue social au sein de nos établissements.

Alors que l'institution devrait reconnaître la valeur de ces professeur.e.s, engagé.e.s au service de leurs élèves au-delà de leurs enseignements disciplinaires (projets, sorties, options multiples). Alors que nous faisons toutes et tous face à des conditions de travail de plus en plus dégradées et que nous persistons à nous investir chaque jour dans nos missions malgré les difficultés et souffrances engendrées, qui plus est dans un contexte sanitaire difficile, nous constatons que c'est la voie de l'intimidation qui est choisie.

Par cette convocation, au-delà d'elles et eux, c'est l'ensemble des personnels enseignant.e.s du lycée Angela Davis qui se trouve mis.es en cause et fragilisé.e.s, faute de sérénité dans notre cadre professionnel et de reconnaissance de notre engagement quotidien dans notre travail.

**Nous demandons donc l'arrêt immédiat des procédures engagées à l'encontre de tou.te.s nos collègues : nous serons très attentifs à ce que ces rapports, et ces convocations, n'aient aucune suite envers ces professeurs.**

**Nous appelons par ailleurs à nous rejoindre mercredi 25 mars, à 19h en réunion virtuelle (<https://meet.jit.si/AGinter%C3%A9tablissementsoutienAngelaDavisStDenis>)**

*Contact mail : [lyceelaplaineenlutte@gmail.com](mailto:lyceelaplaineenlutte@gmail.com)*

*Twitter : @DAVISenlutte*

*Facebook : Lycée Angela Davis – Personnels mobilisés*